

421-22

AO

AV

N° 4.

N° 5.

HOLLANDE

COSTUMES DU XIX^e SIÈCLE.

PLANCHE N° 4.

TYPES DE LA COIFFURE

ACTUELLEMENT PORTÉE PAR LES FEMMES.

- Fig. 1. — Frisonne de Leeuwarden, capitale de la Frise.
- Fig. 2. — Villageoise de Zaardam, si célèbre sous le nom de Saardam, sur la Zaan, presqu'île de Noord-Holland, région du Zuyderzée.
- Fig. 3. — Femme de Beijerland ou Beyerland, île à l'embouchure de la Meuse.
- Fig. 4. — Fille de l'île Ameland, extrême nord de la Néerlande, à deux lieues de la côte de la Frise, arrondissement de Sneek.

- Fig. 5. — Fille de Groeningen ou Groningue, province au nord de celle de Drenthe, à l'est de la Frise.
- Fig. 6. — Fille de la ville de Goes ou Ter-Goes, de Kruiningen, etc., dans l'île de Zuid-Beveland.
- Fig. 7. — Fille du village de Krommènie; Hollande septentrionale N. O.
- Fig. 8. — Femme de Beijerland.
- Fig. 9. — Femme de Dordrecht, ville riche, et chef-lieu de district sur une île de la Meuse.
- Fig. 10. — Fille de Krommènie.

Ces exemples, recueillis hier sur des points fort divers de la Hollande, confirment ce qui a été dit, en dehors de certains groupes maritimes, au sujet de la conservation des fers dans la coiffure de la plupart des Néerlandaises, suivant d'ailleurs, pour le surplus, avec plus ou moins de rapidité, le courant capricieux des modes européennes. Les corsages des robes indiquent ce mouvement général qui n'offre ici d'expression franche qu'en ce qui concerne la Zélandaise de Zuid-Beveland, dont les beaux bras nus, fortement serrés par la courte manche, selon la coutume, le haut carcan de perles de corail, le corsage exigü, comprimé par un ceinturon, le fichu cachant le corsage presque en entier, la coiffe intime enserrant non seulement la chevelure mais l'oreille même, le bonnet rayonnant recouvrant cette coiffe, bonnet qui s'évase en donnant au visage comme l'enveloppe d'un bouquet, sont toutes choses de la plus pure tradition. Aux fers temporaires de cette Zélandaise on peut joindre la plaque de front ciselée, le *hoofdnaald*, posé en oblique, comme on le voit aux figures 7 et 10.

La fig. 2 porte, sous la dentelle, le casque, la plaque souple embrassant le chignon à l'usage des Nord-Hollandaises. Ce casque marche avec la plaque de front droite à laquelle il est relié et qui le soutient. Le chapeau, peu gracieux, est local. On peut observer ici que celles des Néerlandaises qui font un composé des costumes de coupe moderne et de leur coiffure nationale dans sa pureté, font preuve de meilleur goût que celles qui conservent cette coiffure, mais en la dénaturant. Le caractère du voile posé à plat sur la tête et tombant assez largement sur les épaules pour les recouvrir est singulièrement altéré, lorsqu'au lieu de conserver à ce voile élégant, aux bords ornés de riches et hautes dentelles, son caractère de coiffure basse, on le fait surmonter d'un chapeau de goût moderne, comme s'en avise la bourgeoise cossue de Dordrecht.

Quoique l'on voie en ce dizain de coiffures une fille de Leeuwarden, la coiffure traditionnelle et caractéristique des femmes de la Frise n'y figure pas. — On la trouve dans la pl. n° 5.

PLANCHE N° 5.

COSTUMES PORTÉS PAR LES MODERNES,
RAPPROCHÉS DE QUELQUES HABILLEMENTS
DU COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

- Fig. 1. — Pêcheur d'Urk, petite île au milieu du Zuyderzée.
Fig. 2. — *L'aanspreker*, le prieur d'enterrement à Middelbourg, dans l'île de Walcheren.
Fig. 3. — Prieur d'enterrement protestant, à Amsterdam.
Fig. 4. — Villageoise de Volendam, rive occidentale du Zuyderzée.
Fig. 5. — Pêcheur de Zandvoort, Hollande du nord.
Fig. 6. — Matrone de l'île d'Urk.
Fig. 7. — Femme de pêcheur de l'île de Marken.
Fig. 8. — Orpheline bourgeoise d'Amsterdam. Le bonnet sous deux aspects qui l'avoisine et les fragments 12 et 14 sont des détails de sa coiffure.
Fig. 9 et 10. — Pêcheur et sa femme, habitants de Volendam. Le bonnet 20, vu de profil, est celui de la femme.
Fig. 11. — Autre pêcheur de Volendam.
Fig. 13. — Pêcheur de l'île d'Urk.
Fig. 15. — Paysanne du hameau de Lagemaer dans l'île de Schouwen (Flandre zélandaise, l'ancienne Flandre), dans le costume du commencement du siècle.
Fig. 16. — Chapeau de paille, doublé d'indienne à fleurs plissée; exemple moderne, montrant que dans ces localités, autour de la vieille ville de Zierickzée, la plus ancienne peut-être de toute la Zélande, les choses du costume sont d'une rare ténacité. Les femmes de la Flandre zélandaise portent encore le grand manteau noir des femmes de la Flandre occidentale.
Fig. 17. — Jeune homme et jeune fille de l'île de Walcheren, en habits des kermesses. Ce groupe représente une paysanne sur un ponton (et les petits ponts de bois sont fréquents) payant son passage à son compagnon de kermesse; ce paiement c'est un baiser,

et ce droit de passage s'appelle *heule*. Chaque couple passant les imitera. Le chapeau aux rubans flottants, n° 28, est la coiffure de la jeune fille.

Fig. 18. — Jeune homme de Walcheren.

Fig. 19 et 21. — Coiffure sous deux aspects, calotte en paille, le bonnet à larges barbes en dentelle, avec l'avancée des fers d'or. Rive occidentale du Zuyderzée.

Fig. 22. — Dames Nord-Hollandaises, des premières années du siècle, c'est-à-dire du temps de l'occupation française. Ces costumes se rattachent aux modes générales de 1800-1815, combinées avec les parures de tête nationales. On voit, par cet exemple, que déjà les dames des villes et des gros villages adoptaient sans affectation toutes les modes nouvelles dans leur habillement et leur chaussure, mais en conservant dans leur coiffure les fers d'or qui n'ont rien du caractère éphémère des modes capricieuses.

Fig. 23. — Marchande de poisson de Scheveningen, telle qu'on la voit actuellement à la Haye. A rapprocher de la fig. 15, pl. n° 2.

Fig. 26. — Coiffure de la poissonnière de Zandvoort. Le chapeau de paille entouré d'un fin ruban noué sur le devant et à bouts pendants, est tronqué droit comme celui des poissonnières de Scheveningen, et assurément pour le même motif, c'est-à-dire pour y poser la corbeille. Ce chapeau offre cette particularité, que ses bords doublés d'indienne à fleurs rayonnantes, selon un usage fort répandu, ont cette doublure par-dessus et non pas seulement à l'envers, ainsi qu'on la dispose le plus généralement. La coiffe est de dentelle.

Fig. 27. — Fille de Hindeloopen. Frisonne des premières années du siècle, dans le *steeksledje*, le traîneau spécial au pays, chaise basse montée sur des patins, où l'on s'assied les jambes étendues et que l'on fait avancer soi-même sur la glace en se servant de bâtons ferrés.

Fig. 29. — Frisonne de Hindeloopen de nos jours, en grande toilette.

Fig. 24 et 25. — Coiffures de la Frisonne, selon qu'elle est mariée ou non.

Île d'Urk. Fig. 1, 6 et 13. — L'ensemble du costume masculin est assez foncé pour paraître noir. Bonnet de fourrure, veste courte, gilet croisé, culottes plissées et bouffantes ressemblant à des jupes courtes, bas noirs larges mules à grosses boucles d'argent; au-dessus de la veste, très serrée au cou, une cravate rouge. La bande du col de la chemise, bien fermée au moyen de deux gros boutons de filigrane d'or à perles brunies. A la ceinture du pantalon les deux grandes plaques servant de boucles.

Le costume de la matrone, fig. 6, n'a pas besoin de description. Son attitude convient bien au caractère de ces gens qui se nourrissent de la pêche, en y ajoutant le produit de quelques foins, mais qui, quoique vivant assez pauvrement, dédaignent de faire eux-mêmes leur fenaison, appelant pour cette tâche des faucheurs étrangers, bien reçus d'ailleurs, fêtés même par les gens qui les nourrissent.

L'aanspreker, fig. 2, est une espèce de bedeau vêtu de noir, qui, d'un ton lugubre, annonce la mort des habitants et prie pour leur enterrement. Il est vêtu de noir et porte un costume dont la coupe appartient au passé. Ces bedeaux assistaient aux funérailles, en plus ou moins grand nombre suivant l'importance du personnage. Celui qui conduit le deuil a le grand chapeau en longueur. Au commencement du siècle, l'aanspreker ne faisait pas qu'annoncer le décès; on le payait aussi pour annoncer la naissance d'un enfant. Pour cette dernière tâche, il déposait son crêpe noir et son manteau, et le rabat faisait place à une cravate blanche dont les bouts descendaient jusques au-dessous de la poitrine; il ne conservait que l'habit noir, la vaste perruque, la façon singulière du chapeau, et le ton invariable de sa déclamation.



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND

A0

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Waret del.



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND

AV

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Waret del.

L'aanspreker catholique ressemble aux autres à quelques détails près de la toilette; cependant le prier d'enterrement protestant d'Amsterdam, fig. 3, diffère assez sensiblement de l'aanspreker de Middelbourg.

Volendam, village de pêcheurs, près d'Edam, à quelques lieues au nord d'Amsterdam. Fig. 4, 9, 10, 11 et 20. — On peut rapprocher ces exemples modernes du costume de la femme de Volendam, fig. 19, pl. n° 2. Il n'a pas changé, et les quelques différences que l'on peut remarquer tiennent surtout à ce que le costume d'il y a quatre-vingts ans est moins exactement reproduit qu'il ne l'est maintenant par la photographie. Le bonnet pittoresque de ces femmes qui ne portent pas les fers d'or et n'ont d'autre bijou qu'un collier de corail et un simple pendant à leur oreille dégagée (voir ce collier et ce pendant, fig. 8. et 11, pl. n° 3), est représenté ici en un détail isolé, fig. 20. Le fond est en laine et terminé par une floche, l'avancée en dentelle empesée fortement. Ces femmes qui laissent voir quelque peu de leurs cheveux ne dédaignent pas les boucles d'argent à leurs souliers lorsqu'elles s'habillent pour les jours de fête; celles qu'elles portent et qui sont rectangulaires sont même très larges. Leur jupe de flanelle est rayée de bandes rouges et de bandes en filets bleus. La partie supérieure du tablier de laine est en soie dessinée en carreaux. La fig. 4, qui n'a qu'une coiffe fort simple rappelle que ces femmes de pêcheurs portent aussi les sept jupons, au besoin. — Le jeune homme de Volendam a le bonnet de fourrure brune en forme de calotte tronquée. Il porte des boucles d'oreilles. Sa veste en laine ainsi que son pantalon sont d'un bleu presque noir. Cette veste ou blouse est prise dans la ceinture du pantalon, lequel est à pont et fermé de chaque côté par un gros bouton d'argent en plaquette circulaire; quelquefois il y en a encore une au milieu, ce qui fait trois boutons de ceinture. Ce faraud porte autour du cou un ample mouchoir en coton, bruyamment coloré de rouge, rayé de bleu, et de la poche de son pantalon, il affecte de laisser flotter largement son mouchoir également en coton, mais bleu et pointillé discrètement de dessins blancs. Les bas sont noirs, et leurs jarrettières de laine rouge, brodées d'or ont des bouts pendants qui se prolongent assez pour dépasser le bord du pantalon. La chaussure jure avec ces élégances; les souliers grossiers sont simplement de cuir et d'une forme rudimentaire; c'est le ruban de cuir attendant aux lourds quartiers ramenés et noué sur le cou-de-pied qui en compose l'attache. La garniture de la chemise appartenant à ce garçon, faite de sept médailles d'argent qui se superposent en rangée, se trouve fig. 31, pl. 3. On voit, fig. 11, que pour la montre de cette garniture, on tient la blouse entr'ouverte. Cet autre marinier de Volendam porte le bonnet rayé, en coton ou en laine.

Fig. 5. — Cet homme de Zandvoort est chaussé de la haute et double botte en cuir montant jusqu'à la ceinture du pêcheur de crevettes. Son chapeau rond à petit bord donne un peu plus de prise au vent que le bonnet de poil, mais il est approprié à la profession; on ne s'aventure pas à pied dans la mer par les trop violentes tempêtes. La blouse, dont les manches sont assez courtes, a un capuchon. Les manches de la chemise de flanelle prolongées jusqu'aux poignets sont mi-parti rouges et blanches. Le col est maintenu à la base du cou par une cravate nouée en rosette. On ne voit dans ce costume de travail aucun des boutons, ni des plaques en disques ordinaires.

Fig. 7. — Fille de Marken (voir à son sujet la fig. 1, pl. n° 1).

Fig. 8. — Fille de l'orphelinat de la Kalver-Straat, à Amsterdam. — Le *Burgerweeshuis*, fondation du seizième siècle est exclusivement destiné aux enfants des *oude-poorters*, les vieux bourgeois de la ville, appartenant aux diverses confessions de la religion réformée. Cet établissement est un des types supérieurs des orphelinats, des maisons de refuge de toutes sortes, tous dûs à l'initiative privée, qui pullulent à Amsterdam, et y sont des palais, dit un voyageur. Les garçons comme les filles de cet orphelinat ont un costume mi-parti rouge et noir, conversion des couleurs mi-parti de ce costume à l'origine où ces orphelins étaient vêtus de rouge et de blanc comme les bourgeois de la ville; aux temps où la mode des couleurs sombres prévalut, le noir prit la place du blanc, le rouge est resté.

L'uniforme des filles comporte, en outre, un mouchoir blanc, s'ouvrant en cœur sur une chemisette montant jusqu'au cou. La coiffure, assez jolie sur de jeunes têtes, est particulière. Elle est d'un linon léger, transparent, et, sur le devant, cette mousseline épousant la forme de la tête tombe jusqu'aux sourcils; mais ce voile

écourté et à plat ne recouvre pas entièrement le front. Celui-ci reste découvert au milieu et assez haut pour laisser voir les cheveux à leur naissance. Sous la mousseline transparait la plaque d'or ou d'argent doré assouplie comme le casque, et dont les extrémités viennent aboutir de chaque côté du sommet de la tête, en une espèce de petite corne au-dessous de laquelle, et pour la mieux marquer, est fichée une épingle d'argent ne montrant que sa petite tête ronde. Le soutien commun de l'édifice est la pièce 12 et 14, vue de profil et par derrière, qui prend la tête et se prolonge par derrière en une petite queue autour de laquelle la mousseline enroulée se lie. Ce soutien de la coiffure, qui disparaît entièrement sous le bonnet, est en drap noir, et légèrement en coussin, de manière à faciliter l'usage des épingles. Les deux pièces détachées qui avoisinent l'orpheline, fig. 8, sont le profil et le derrière du bonnet vu d'ensemble.

Nous nous arrêterons peu au sujet de la paysanne de l'île de Schouwen, fig. 15, allant au marché de Ziérikzée, datant du commencement du siècle. Sous son chapeau, qui est de ceux que l'on peut baisser à volonté sur le devant pour se garantir de la pluie, et sous le béguin blanc dont sa tête est enveloppée, cette paysanne porte la lame d'or du casque des Nord-Hollandaises, et a les fers temporaux en spirale. Son collier de corail est d'un seul rang.

Le groupe 17 appartient à l'île de Walcheren, ainsi que la fig. 18, qui est de Middelbourg, la capitale de cette île et de la Zélande. Le chapeau des jeunes gens de Walcheren et de Beveland du nord (Nord-Beveland) est le chapeau en tuyau de poêle à très petits bords. Leur cravate est de soie de couleur éclatante. Deux gros boutons de filigrane d'or ferment leur col de chemise; veste et culotte de velours noir, fermée au moyen de deux ou quatre plaques en argent de cinq centimètres de diamètre. Leurs *borstrokken*, gilets à manches, sont écarlates à grandes fleurs jaunes, bleues ou lilas à grands ramages, suivant la religion; ceux des catholiques sont rouges à ramages jaunes, ceux des protestants sont plus sombres; vingt boutons de filigrane à perles ou d'argent ferment le gilet. Les souliers s'évasent vers le bout du pied; ils n'ont pas de boucle, mais des cordons simplement noués.

La veste est courte ou longue; le bas de la culotte descendant au-dessous du genou n'est pas arrêté dans l'habit de toilette, et l'on voit par la fente latérale de son extrémité le nœud de la jarretière. La culotte est à grand pont; on voit sortir de la poche droite le manche d'argent ou de buis du couteau de la pl. 3. Les garçonnets eux-mêmes portent le couteau mais plus petit et moins beau que celui des hommes.

Toutes les filles, sauf pour le deuil, portent le chapeau de paille blanche légèrement incliné sur le front; des rubans bleus plissés en garnissent la base; des rubans de couleurs variées, rejoints par une agrafe d'or, serrent le chapeau sous le menton; de larges et longs rubans bleus tombent sur le dos et sont réunis de même par une agrafe d'or. (Voir ces agrafes spéciales, fig. 16 et 25, pl. n° 3, et l'ensemble du chapeau dans la pl. présente, détail 28.)

On ne voit point les cheveux des femmes. Sur le front est le *hoflnaald*, la plaque d'or ciselé, obliquée selon la condition des femmes, indiquant si elle est fille ou mariée. Le visage est comme encadré par les fers d'or en spirale (voir motif 15, pl. n° 3) avec leurs pendants, les *krullenne-bellekens*, les épingles d'or et le collier de *bloed-koraal*.

Le corsage, *manteltje*, est ouvert en rond jusqu'à la ceinture; il découvrirait la poitrine si celle-ci n'était couverte d'un plastron de dentelle sur fond rose ou bleu, garni de deux ou trois morceaux de rubans variés, disposés horizontalement. On appelle *buck en kleuren* cette partie du costume des paysannes. Entre le buck et le *manteltje*, elles placent un foulard éclatant et à grands plis qui fait tout le tour du bord du *manteltje*.

Le corsage est brun, bleu ou noir, et bordé de rubans de velours. Les manches, très courtes, serrent le biceps au point d'y marquer une ligne. Les jupons se mettent au nombre de six ou sept au-dessus d'une crinoline. Le jupon de dessus est de couleur sombre, bordé au bas d'un ruban de velours. Le tablier est souvent d'un bleu azur et nouée par des rubans violets.

Les filles aisées portent en temps de kermesse un sac de velours vert, à grand fermoir d'argent massif, de style rocaille. Il contient une boîte d'argent pour les parfums, une autre du même métal pour les pastilles,

et la monnaie qui n'est pas de cuivre. Les boîtes, finement ouvrées, sont du genre rocaille ou du style de la Renaissance.

Sous le tablier, attachés à la ceinture par une chaînette d'argent, pendent une paire de ciseaux et une aiguille à passer les rubans, également en argent massif. La main droite des filles semble couverte d'anneaux et de bagues; elles en ont une petite au petit doigt et deux grands anneaux en or de quinze millimètres de hauteur, ouvrés en filigrane et ornés, soit de pierres précieuses, soit de boutons en or bruni. La femme mariée quitte tous ces anneaux, sauf un.

La forme des boucles des souliers des femmes, ainsi que la dimension des boucles de ceinture de la culotte des hommes, varient selon les îles, et parfois suivant les localités.

Les filles maintenant laissent croître leurs cheveux au bord de leur coiffe, au haut du front. On est loin du temps où des prêtres calvinistes en chaire menaçaient la chevelure des femmes et même la moustache des hommes avec des ciseaux et des rasoirs.

C'est en temps de kermesse qu'il faut voir la jeunesse de la Zélande; elle est dans ses beaux atours, et le penchant pour le plaisir, contenu pendant tout le reste de l'année, prend une expansion qui contraste singulièrement avec le train de vie ordinaire. Les jours de kermesse servent de prétexte et d'excuse à toutes les déclarations sentimentales, et c'est surtout pendant ces jours-là que le paysan, qui d'habitude se crée son illusion dans l'église, ose aborder franchement la fille qu'il aime.

L'habitant de Middelbourg, en compagnie du parapluie que porte tout piéton, est ici dans son costume journalier. Sa culotte seule est de velours. Sa veste courte est en drap, et son gilet n'a pas la garniture des vingt boutons ronds et plats en argent du *bordrok* des grands jours.

Nous n'avons rien à ajouter au sujet des élégantes du commencement du siècle qui forment le groupe 22.

Quant à la fig. 23, type moderne de la poissonnière de Scheveningen, continuant de crier dans les rues de la Haye, le *merlan*, la *morue fraîche*, les *chevrettes!* dans le patois qui lui est particulier, elle diffère sensiblement, comme type et comme élégance, de celle du commencement du siècle, fig. 15, pl. n° 2.

Fig. 27 et 29. — Frisonnes de Hindeloopen.

La première, celle qui est assise dans son traîneau, est du commencement du siècle; la seconde, en toilette des grandes fêtes, est moderne. L'éloignement relatif dans lequel la côte occidentale de la Frise, située au nord de la Néerlande, s'est trouvée reléguée par l'invasion de l'Océan, qui, en une nuit terrible du treizième siècle et en quelques heures, a formé le golfe de Zuyderzée, a dû contribuer à la conservation du costume national de la Frisonne, de Hindeloopen, dont on peut voir l'immobilité par nos deux exemples rapprochés, distants de quatre-vingts ans; on croit qu'il est encore le même que celui des ancêtres du cinquième siècle, lorsque les Frisons réunis aux Saxons, allèrent fonder des colonies dans la Grande-Bretagne.

Le costume national des Frisonnes est compliqué, et réglé par des coutumes des plus étroites, les habitudes les plus régulières. Ses dispositions varient selon les âges; à sa distribution on reconnaît l'état de la personne qui le porte: fille, femme ou veuve, on le sait de suite. Dès le berceau, dit M. Havard, l'enfant dont les pieds sont encore emprisonnés dans les langes du maillot est mis en possession du costume national; sa tête est coiffée du bonnet et son corps habillé de la camisole traditionnels. De un à six ans, nouveau costume de même caractère; de six à quatorze, nouvelle transformation réglementaire. Au delà de quatorze ans, l'habit endossé par la fille n'est modifié qu'à partir du jour de ses fiançailles. Ensuite c'est le costume de l'épouse, et enfin celui de la veuve, dont l'ancienne tradition voulait que le deuil fût bleu.

La fille de Molkwerum, de Condum, de Warns, de Hindeloopen, commence sa toilette par faire de ses cheveux plusieurs tresses qu'elle réunit en cercles sur le sommet de sa tête, et qu'elle couvre d'un bonnet blanc autour duquel règne un ruban de soie. Le bonnet est à son tour recouvert d'un mouchoir très empesé, très symétriquement plissé, et dont les pointes vont retomber en une seule évolution derrière la tête. La coiffure, selon un usage constant, est aplatie pour les filles (détail 24); pour les femmes mariées, elle est haute, faite d'un tube de carton coupé transversalement, couvert de drap rouge et puis d'une toile de Cambrai (détail 25). Ces femmes

portent autour du cou un collier de soie noire formant le bord supérieur de la chemise; de ce bord descend une pièce de toile peinte à carreaux rouges, qui forme sur la gorge une cuirasse sans transparence prolongée jusqu'au bas de la taille. Les autres parties du costume des jours ordinaires consistent en un corset à longues manches bordées de velours, avec des demi-manches postiches passées par-dessus à l'avant-bras, précaution de la ménagère propre. L'habillement du corsage se complète par une espèce de camisole noire ajustée, veste sans manches, largement ouverte par-devant où elle est arrêtée vers le bas au moyen du va-et-vient d'un très long lacet d'une couleur éblouissante. La partie inférieure du corps est couverte d'une jupe noire sans ouvertures pour les poches, et terminée encore par un bord de velours. La jupe est recouverte d'un ample tablier bleu. Ce costume est celui de la Frisonne dans son traîneau.

La fig. 29 est dans tout l'éclat de l'habillement des grandes fêtes. Le fond est absolument le même; seulement on y ajoute une robe d'indienne à grandes fleurs, restant ouverte, car elle a trop peu d'ampleur pour se fermer, et allant aussi bas que les jupons. Les autres pièces ne diffèrent de l'habillement ordinaire que par la qualité ou la finesse des étoffes.

La véritable chaussure des Frisonnes ce n'est pas le soulier, c'est le patin. Dès que les canaux sont gelés, tout le monde le chausse: les jeunes et les vieux, les enfants eux-mêmes qui savent tous patiner avant de savoir lire. Une fois l'eau solide, il n'est plus possible de tenir personne à la maison. Le Frison le plus lourd et le plus indolent devient tout à coup vif, ardent, emporté. Les jeunes Frisonnes adorent l'exercice du patin où elles excellent, y recherchant d'ailleurs plutôt la vitesse que les fioritures, ce qui est un des traits du caractère national visant plus à l'utilité qu'aux ornements. Attacher les patins aux pieds d'une de ces reines rustiques est un honneur fort brigué par les jeunes gens; il est vrai que la jeune patineuse reconnaît ce léger service par un baiser.

Les fig. 15, 19 et 27, datant du commencement du dix-neuvième siècle, sont tirées du Recueil Maaskamp. Les fig. 9, 10 et 17, ainsi que les détails 12, 14, 16, 19, 20, 21, 24, 25, 26 et 28, ont été fournis par la Section Néerlandaise de l'exposition internationale de 1878, à Paris. Les autres figures sont tirées de documents photographiques.

